

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 janvier 2012 à 20 Heures 30.**

Présents : M. MARIE, Maire

Mme BIDAN,
MM DOLLEY, LECAUDEY, Adjoint.

M LECOEUR, M DE LAFORCADE, Mme GOUESLARD, M LEGRAND, M PUDDU, M CALIPEL.

Etait absente, excusée : Mme LAVALLEY

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme BIDAN.

Date de la convocation : Le 30 décembre 2011.

*_*_*_

Lecture du compte rendu de la séance du 5 décembre 2011 n'appelle aucune observation. Il est donc adopté.

Monsieur le Maire ouvre la séance

ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

M LECAUDEY Pascal fait part au conseil de la réunion, en date du 5 janvier 2012 avec M Hubert PAGNIER et M Tony DUROSIER de la Communauté de Communes de Montmartin sur Mer, dans le cadre du Schéma Intercommunal d'Aménagement Territorial. L'objectif étant de définir au mieux les attentes de la commune, quels projets souhaiterait-elle insérer dans le contrat de territoire. Le projet principalement évoqué a été celui de l'assainissement collectif et du nouveau lotissement mais pas seulement, des projets divers ont été évoqués.

M LECAUDEY Pascal informe le conseil que la police de l'eau passera le jeudi 12 janvier 2012 en présence de M HAMEL de SA2E afin d'avoir son avis sur le terrain convoité pour l'implantation de la station. L'avis de la police de l'eau est prioritaire.

Monsieur le maire invite ses conseillers à la réunion prévue le 27 janvier 2012 à la mairie de 10h à 11h. M Hubert PAGNIER et M Tony DUROSIER, techniciens de la communauté de communes, y seront conviés.

PROJET D'UN FUTUR LOTISSEMENT

Afin que le nouveau lotissement soit pris en compte dans le projet de l'assainissement collectif, M le maire suggère de faire appel à un bureau d'étude pour la maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'un lotissement communal.

Le conseil décide de réunir la commission urbanisme, le jeudi 12 janvier 2012 à 20h00 pour déterminer les critères de l'appel d'offre.

DEVIS COUVERTURE EGLISE

Monsieur le maire informe le conseil que trois devis ont été demandés mais pas de réponse. Une relance sera faite pour le prochain conseil.

AVENANT A LA CONVENTION - DEMATERIALISATION BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'ajout de l'avenant à la convention entre le représentant de l'État et la collectivité territoriale relatif à la télétransmission des documents budgétaires sur Actes budgétaires.

- QUESTIONS DIVERSES.

Éclairage Public

M le maire présente au conseil la facture de l'entreprise SARLEC pour leur intervention de dépannage sur l'éclairage public. Le montant s'élève à : 909.58€ TTC.

Toiture de l'école

M le maire fait part au conseil de l'intervention pour réparation de la toiture de l'école de M Sébastien ENEE, dès la semaine prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.